



**Commune de Vully-les-Lacs**  
**Commission de Gestion**  
**Rapport 2022**

## Table des matières

1.	Rôles et missions	3
2.	Introduction	3
3.	Conseil communal	4
4.	Municipalité	5
5.	Administration générale	6
6.	Aménagement du territoire	6
7.	Terres communales	6
8.	Service des eaux	7
9.	Éclairage public	7
10.	Informatique	7
11.	Écoles	7
12.	Gestion des déchets	7
13.	Finances	7
14.	Ports et plages	8
15.	Tourisme	8
16.	Affaires culturelles	8
17.	Sécurité	9
18.	Routes, mobilité, transports	9
19.	Affaires sociales	9
20.	Bâtiments communaux	10
21.	Police des constructions	10
22.	Synthèse des recommandations	11
23.	Conclusions	12

## 1. Rôles et missions

Le rôle de la commission de gestion est régi par le règlement du conseil communal ainsi que la loi sur les communes. Elle est notamment chargée d'examiner la gestion de la commune durant l'année écoulée. Son droit d'investigation est illimité dans le cadre de son mandat sous respect des intérêts privés et publics prépondérants.

## 2. Introduction

La commission de gestion (CoGest) est composée de :

René Fluri, président (Entente)  
Joffrey Tombez (Entente)  
Karin Hügli (Entente)  
David Schwab (Entente)

Julien Bessard (PLR)  
Céline Duran (PLR)  
Philippe Loup (PLR)

La CoGest s'est réunie deux fois entre novembre et décembre 2022 afin de planifier son organisation, définir les thèmes à aborder et rédiger une liste de près de 50 questions adressées à la Municipalité qui y a répondu lors d'une séance qui a eu lieu fin janvier 2023. La CoGest s'est ensuite rassemblée à différentes reprises afin de mettre en évidence les points à relever dans son rapport ainsi que les points nécessitant une réponse ou une entrevue complémentaire avec la Municipalité. Une séance complémentaire a eu lieu le 2 mai afin de faire le point sur la situation de la route principale à Chabrey.

La CoGest tient à soulever qu'elle a été sensible au constat de la Municipalité relevant de la complexification des procédures et au nombre croissant de cas litigieux nécessitant le recours à un avocat. Elle encourage la Municipalité à s'entourer des personnes ayant les compétences nécessaires afin de la soulager dans la gestion de ces conflits et lui permettre de se consacrer au développement stratégique de la commune.

La CoGest souhaite relever, une nouvelle fois, la bonne collaboration avec la Municipalité ainsi que sa disponibilité à répondre à l'ensemble de ses questions avec transparence et bienveillance. Il a été répondu de manière claire à l'ensemble de nos questions et nous remercions l'ensemble de la Municipalité pour le bon accueil. La CoGest souhaite entretenir cette relation de confiance qui offre une dynamique d'échange positive et constructive.

### 3. Conseil communal

La Commission de Gestion souhaite que l'ensemble des préavis, motions, postulats et interpellations ouverts au 31 décembre de l'année écoulée figurent dans le rapport de gestion.

Cette liste des objets ouverts doit servir de fil rouge au fil des années et tout objet en cours ou pas encore traité doit y figurer.

#### Préavis 2021 :

Préavis 02/2021	Conseil du 23.03.2021	Dicastère : Routes
Titre	Demande de crédit pour la réfection du pont de La Broye	
Crédit	CHF 2'604'000.00	
Décision	Le préavis est accepté	
Statut	Toujours en cours 31.12.2022	
Commentaire	Les travaux sont en cours de réalisation et seront terminés au printemps 2023	

Préavis 03/2021	Conseil du 23.03.2021	Dicastère : Service des eaux
Titre	Construction du nouveau réservoir de Charmontel et des ouvrages associés.	
Crédit	CHF 9'336'000.00	
Décision	Le préavis est accepté	
Statut	Toujours en cours 31.12.2022	
Commentaire	Les travaux sont en cours de réalisation	

Préavis 04/2021	Conseil du 23.03.2021	Dicastère : Chemins AF
Titre	Réfection des infrastructures agricoles - étape 4.	
Crédit	CHF 1'642'000.00	
Décision	Le préavis est accepté	
Statut	Toujours en cours 31.12.2022	
Commentaire	Les travaux sont en cours de réalisation	

Préavis 13/2021	Conseil du 12.10.2021	Dicastère :
Titre	Crédit d'étude pour l'extension d'EPK : construction d'un collège primaire	
Crédit	330'000.-	
Décision	Le préavis est accepté	
Statut	Terminé	
Commentaire	Crédit de construction 2022/09 accepté le 13.12.2022	

## Motions, interpellations et postulats 2021

Interpellation	Conseil du 06.05.2021	Déposé par M. Jean-Charles Lauper
Titre	Plan d'affectation (PAC) « Zone d'activité Petite Glâne » soit site Agricole de St-Aubin. Les infrastructures routières seront-elles vraiment suffisantes ?	
Décision	Accepté	
Statut	Terminé	
Commentaire	Traité en 2021, il s'agit d'une erreur de statut dans le rapport 2021	

Interpellation	Conseil du 28.09.2021	Déposé par le groupe PLR
Titre	Disponibilités en places d'accueil pour les enfants de la commune de Vully-les-Lacs.	
Décision	Accepté	
Statut	Terminé	
Commentaire	Pas de la compétence du Conseil Communal selon réponse donnée lors du conseil communal du 28.06.2022. Le postulat a été déposé au Conseil Intercommunal de l'ARPEJE et accepté à une large majorité	

Motion	Conseil du 14.12.2021	Déposé par M. Laurent Bardet et consorts
Titre	Mise en place d'une commission permanente "Transition énergétique et développement durable"	
Décision	Accepté	
Statut	En cours au 31.12.2021	
Commentaire	Refusé par le Conseil Communal le 10.05.2022 suite au rapport de la commission de réflexion à la faisabilité d'une « Commission pour la transition climatique »	

### Préavis 2020/06 : Construction de garages :

Ce préavis attribuait un crédit de CHF 92'000 pour la construction de garages et n'a pas été utilisé. Nous estimons que si un projet n'aboutit pas le conseil devrait en être informé rapidement.

## 4. Municipalité

La CoGest encourage la Municipalité à mieux définir les limites des tâches entre le personnel de l'administration et les membres de la Municipalité, ceci afin de gagner en efficacité et d'éviter des zones grises où les rôles ne sont pas bien définis.

### Plan de législature ; point 21 Transition énergétique – développement durable :

La Cogest souhaite que la Municipalité mette la priorité sur la stratégie qu'elle souhaite définir pour la transition énergétique. La Cogest estime que ce point est prioritaire et que la commune doit se montrer exemplaire dans la réfection de ses bâtiments.

## 5. Administration générale

### Affectation des heures :

La répartition des heures des employés communaux entre les différents projets, dicastères se fait au moment de l'établissement du budget, il s'agit de pourcentages prédéfinis. Il est compliqué de faire des rapports de travail détaillant l'affectation des charges par tâches. Par ailleurs la timbreuse ne permet pas le Timesheet.

Remarque : La commission de gestion encourage la Municipalité à poursuivre les améliorations déjà entreprises.

### Office du tourisme :

Les heures du responsable de l'office du Tourisme sont réparties de la manière suivante : 50% pour le tourisme, 15% pour la communication (journal, site internet, rapport de gestion) et 15% pour la commission culturelle.

### Gestion des heures :

Un rapport mensuel des heures des employés est transmis à la Municipalité. Les heures supplémentaires sont rendues. Elles ne sont payées qu'exceptionnellement. Les cadres comptabilisent également leurs heures comme l'oblige la loi sur le travail.

### Suivi des gros projets :

Les procès-verbaux des différentes séances de chantier sont à disposition de l'ensemble des Municipaux. Le Municipal en charge du projet se rend uniquement aux séances qu'il juge utile. Le bureau technique participe à chaque séance. Pour le projet de Charmontel ou le pont de la Broye cela représente une séance par semaine, pour le collègue EPK une séance par mois. Il est pertinent que le service technique soit présent aux séances de chantier. Le service technique se charge de lire les procès-verbaux et met en garde le Municipal en charge en cas de problèmes.

## 6. Aménagement du territoire

La Commission de gestion salue le soutien apporté aux agriculteurs par la mise en place d'un projet d'irrigation pour la Basse-Broye.

## 7. Terres communales

### Terres communales en fermage :

Il y a env. 360 hectares de terres communales en fermages pour env. 40 exploitations. Une nouvelle directive est en cours d'élaboration visant à ce qu'un équilibre soit trouvé entre tous les exploitants ; la première directive datant de 2012.

## 8. Service des eaux

### Projet de STEP Agrico à St-Aubin (FR) :

Il n'existe pas de plan de transition entre les anciennes STEP et la nouvelle car le projet n'a pas démarré. Les statuts sont en cours d'élaboration.

### Remise à ciel ouvert du ruisseau de Chabrey :

La commission de gestion soutient la Municipalité dans son opposition à l'évacuation d'environ 2'000 camions de terre vers un lieu inconnu, ce qui représente effectivement une aberration au vu du caractère écologique du projet.

### Réseau d'eau en général :

La CoGest recommande à la Municipalité d'entreprendre l'ensemble des démarches nécessaires afin de répondre aux exigences fixées par le canton.

Ce point fera l'objet d'une attention particulière lors du prochain rapport de gestion.

## 9. Éclairage public

### Éclairage public du quartier des Cerisiers à Bellerive :

Il a été décidé de ne pas poursuivre le projet d'éclairage public du quartier des Cerisiers pour le moment. Ne s'agissant pas d'une demande des riverains et étant donné les nombreuses oppositions concernant l'éclairage du chemin des Vignes, ce projet semble difficilement réalisable d'autant plus qu'aucune installation n'existe dans ce quartier et que cela engendrera des travaux conséquents.

## 10. Informatique

La commission de gestion remarque que malgré l'absence de certification le réseau semble sûr et réactif. Toutefois, la Cogest encourage la Municipalité à poursuivre les mesures nécessaires afin d'obtenir la labélisation CyberSafe

## 11. Écoles

Nous encourageons la Municipalité à faire tout le nécessaire pour permettre l'implantation de constructions modulaires pour agrandir le parascolaire et ainsi répondre aux besoins des familles en matière d'accueil.

## 12. Gestion des déchets

La Cogest est d'avis que la gestion des déchets est bonne et évolue de manière positive.

## 13. Finances

La Cogest félicite la mise en place de visas électroniques pour le traitement des factures de créanciers ce qui permet une meilleure efficacité.

Nous saluons également les démarches proactives qui ont permis de trouver des solutions pour diminuer les intérêts négatifs.

## 14. Ports et plages

### Crues juillet 2021 :

Un plan de crise a été mis en place dans lequel les points critiques et dangereux sont relevés. Les prises électriques au débarcadère ont été changées.

## 15. Tourisme

### Bureau de l'office du tourisme :

Le déménagement de l'office du tourisme à proximité de l'administration communale a notamment permis une économie de loyer ainsi qu'une meilleure intégration avec les différents services de l'administration. Le bureau de l'OT n'est plus identifié comme le bureau de renseignements du camping TCS.

Néanmoins, il est décentralisé du lieu où se tient majoritairement le tourisme.

## 16. Affaires culturelles

### Processus d'attribution sponsorings :

Il n'existe pas de processus spécifique ni de directive. C'est Vully Tourisme qui s'en charge et toutes les demandes sont remontées à la Municipalité.

Les demandes sont maintenant listées afin de pouvoir avoir une meilleure vue d'ensemble et mieux les analyser.

Remarque : La Cogest encourage la Municipalité à continuer dans l'élaboration d'un processus d'attribution des sponsorings



## 17. Sécurité

### Commandements de payer :

Les 362 commandements de payer sont les commandements de payer déposés à l'office des poursuites (OP) qui les transmet aux communes – par poste - pour distribution.

Les destinataires ne vont en effet pas les chercher. C'est l'employé communal de police qui va les apporter chez les personnes ou qui leur téléphone afin de les informer qu'il va déposer un CDP chez eux (car les personnes ne sont bien entendu pas toujours chez elles). Les personnes doivent confirmer par téléphone ou par signature qu'elles sont au courant du CDP. Une indemnité est versée par l'État de Vaud pour les CDP distribués.

S'ils ne peuvent pas être distribués dans un délai de trois mois, ils sont retournés à l'OP et ils seront transmis à la Police pour distribution.

### PCI :

Bien que le rôle de la Municipalité ne soit pas prépondérant, nous encourageons la Municipalité à rendre la population attentive aux besoins en ressources de la PCI notamment via le journal le Vullierain.

### SDIS :

Lors de l'AG du 1er décembre 2022, le Conseil intercommunal a approuvé le préavis 03 / 2022 du 1er novembre 2022 concernant le « Crédit d'étude pour la construction d'une nouvelle caserne du SDIS ».

## 18. Routes, mobilité, transports

### Projet de ligne de bus reliant St-Aubin à Sugiez :

Le projet est toujours en discussion. Une réunion est fixée au printemps 2023 entre les différentes parties concernées.

### Route de Chabrey :

La CoGest a demandé des précisions détaillées sur le suivi du cas de détérioration rapide de la route traversant le village Chabrey. Madame Kohler, Municipale en charge du dossier, a reçu une délégation de la CoGest. Tout en respectant la confidentialité requise, elle nous a présenté certains éléments du dossier et expliqué avec transparence la situation. La CoGest constate que ce dossier ouvert lors de la précédente législature est toujours en cours. Nous encourageons la Municipalité à défendre les intérêts de la commune avec pragmatisme et de trouver un arrangement pour clôturer ce dossier.

## 19. Affaires sociales

### Procédures de naturalisations :

Les auditions de naturalisations sont menées selon une procédure établie. Les demandeurs sont notamment interrogés sur leur intégration. Ces auditions se font en présence de 3 membres du Conseil ainsi que Mme Spahr en tant que Municipale et la secrétaire du conseil pour le PV.

La commission de gestion salue le soutien apporté aux réfugiés ukrainiens notamment par la mise à disposition d'appartements vacants à l'EVAM.

## 20. Bâtiments communaux

### Plan d'énergie climatique :

Un plan d'énergie climatique est en cours d'élaboration (PECC). Celui-ci permettra d'obtenir une subvention d'env. CHF 12'000.- de la part du canton, pour cela 10 actions issues d'un catalogue proposés par le canton doivent être mis en œuvre.

### Bâtiments communaux :

La commission de gestion souhaite une liste détaillée de chaque biens immobiliers communaux, qu'il fasse partie du patrimoine financier ou administratif et qu'il soit indiqué s'il est mis à disposition de sociétés locales ou s'il est mis en location.

D'autre part nous souhaitons que la Municipalité communique mieux et de manière plus active sur l'ensemble des biens à disposition. Nous estimons que différents supports sont à sa disposition pour cela qu'il s'agisse du journal Le Vullierain, les publications officielles ou encore le site internet de la commune.

## 21. Police des constructions

### Procédures de mise à l'enquête publique :

La pose de gabarits est exigée, lors de la demande de permis de construire, pour toutes les constructions depuis 2011. Il n'y a pas de contrôle systématique. Une attestation de contrôle des hauteurs effectué par un géomètre est demandée après la construction.

## 22. Synthèse des recommandations

Thématiques	Recommandations
Conseil communal	L'ensemble des préavis, motions, postulats et interpellations ouverts au 31 décembre de l'année écoulée doivent figurer dans le rapport de gestion, y compris ceux des années précédentes toujours en cours.
Plan de législature	Définir la stratégie en transition énergétique et développement durable de manière prioritaire. La commune se doit d'être exemplaire dans la réfection de ses bâtiments.
Réseau d'eau	Entreprendre l'ensemble des démarches nécessaires afin de répondre aux exigences fixées par le canton.
Informatique	Poursuivre les démarches nécessaires afin d'obtenir la labélisation CyberSafe
Accueil parascolaire	Mettre en place des structures répondant à la demande
Affaires culturelles	Poursuivre l'élaboration d'un processus d'attribution des sponsorings
Bâtiments communaux	Communiquer l'inventaire détaillé de tous les biens immobiliers communaux ainsi que leur taux de vacances
Bâtiments communaux	Mieux communiquer et de manière plus active sur l'ensemble des biens à disposition de la population au moyen des différents supports qui sont à sa disposition. Journal Le Vullierain, publications officielles, site internet.

## 23. Conclusions

Nous remercions la Municipalité pour l'excellente qualité de son rapport et des réponses transmises.

Nous relevons que pour l'établissement de son rapport, la Municipalité a pris en compte les questions posées par la commission de gestion et les a entièrement traitées de manière transparente.

La Commission de Gestion souhaite remercier la Municipalité pour son engagement, son implication forte et sa disponibilité à répondre de manière constructive à ses interrogations.

Nous remercions également l'ensemble du personnel communal pour son engagement tout au long de l'année.

Commission de gestion - Salavaux, le 15.05.2023

Julien Bessard, président

René Fluri

Joffrey Tombez

Céline Duran

Karin Hügli

Philippe Loup

David Schwab